****

PRIORITY ACTIONS PROGRAMME REGIONAL ACTIVITY CENTRE

SPLIT, KRAJ SV. IVANA 11

# INVITATION TO TENDER

**OBJET DU MARCHÉ : Soumissionnaire pour fournir des services d'appui planification et coordination interministérielle pour la finalisation du plan côtier SRL de la région TTA (Maroc)**

Financé par le sous-projet 2.1 du MedProgramme du

Fonds pour l’environnement mondial

ACQUISITION SIMPLE

Numéro de référence 15/GEF/2024

Split, 12 décembre 2024

**1. INFORMATIONS GENERALES**

**1.1. Informations sur le client :**

**Nom** : Programme d'actions prioritaires Centre d'activités régionales - CAR/PAP (ci-après : le Client)

**Siège social - adresse** : 21000 Split, Kraj Sv. Ivana 11

**PIN :** 27788012253

**Téléphone : + 385 21 340470**

**Site web** : [www.paprac.org](http://www.paprac.org)

**1.2**. **Personne à contacter** : Les questions concernant le contenu et le format de l'appel d'offres peuvent être envoyées à la personne chargée de communiquer avec les soumissionnaires, Ante Ivcevic, e-mail : ante.ivcevic@paprac.org

* 1. **Type de marché :** Acquisition simple
	2. **Valeur d’approvisionnement estimée :** La valeur d’achat est estimée à 10,000.00 USD sans TVA.

**2. INFORMATION SUR L’OBJET DU MARCHE**

**2.1. Introduction**

Le Programme pour la mer Méditerranée : Renforcer la sécurité environnementale (MedProgramme), doté de 43 millions de dollars, comporte un ensemble de sept sous-projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur la période 2021-2025. Il vise à lancer l’exécution de mesures prioritaires afin de réduire les principales pressions environnementales transfrontières s’exerçant sur la mer Méditerranée et ses zones côtières, tout en renforçant la résilience face aux changements climatiques ainsi que la sécurité de l’approvisionnement en eau, et en améliorant la santé et les moyens de subsistance des populations côtières. Cet appel d'offres porte sur la réalisation d’une analyse du cadre institutionnel et de gouvernance des zones côtières au Maroc pour faciliter la mise en place d’un comité interministériel en vue de la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Lesdits documents sont élaborés dans le cadre du FEM MedProgramme du FEM - projet Zones côtières méditerranéennes : Sécurité hydrique, résilience climatique et protection de l'habitat (le sous-projet 2.1 - GEF ID 9687).

Le CAR/PAP est un partenaire d'exécution du sous-projet 2.1 avec le CAR/Plan Bleu, le GWP-Med, l'UNESCO-PHI et le PNUE/PAM (qui est l'agence d'exécution principale). Les pays bénéficiaires du sous-projet 2.1 sont l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, le Liban, la Libye, le Monténégro, le Maroc et la Tunisie. Pour cet objet du marché, le pays bénéficiaire est représenté par le ministère marocain de l'environnement représenté par le point focal du CAR/PAP (activités GIZC).

Le MedProgramme s'appuie sur le succès des projets MedPartnership et ClimVar et GIZC, qui ont enrichi les connaissances sur l'environnement méditerranéen et décrypté les implications du changement et de la variabilité climatiques ; renforcé la confiance mutuelle, la coopération et l'objectif commun des pays ; consolidé le partenariat entre les pays, les organes des Nations Unies, les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds bilatéraux et l'Union européenne ; tout en testant sur le terrain la faisabilité et l'efficacité des instruments techniques et politiques visant à faire face aux principales menaces présentes et futures à la durabilité environnementale et aux impacts liés au climat.

Le présent appel d'offres s'adresse au soumissionnaire pour la fourniture de services d'appui à la finalisation du Plan Côtier de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA) au Maroc dans le cadre du Projet MedProgramme CP 2.1 du FEM. Les tâches et activités faisant l'objet de ce marché sont décrites plus en détail dans le chapitre 2.2.

La version préliminaire du Plan Côtier pour la région TTA a été développée dans les étapes précédentes du Programme Enfant 2.1, en accord avec l'Article 18 du Protocole GIZC. Le développement d'un tel plan qui intègre le changement climatique est conforme à la loi marocaine sur le littoral, selon laquelle les régions doivent préparer leur Schéma Régional du Littoral. En outre, dans le cadre de l'activité 2.1. du projet SCCF du FEM, les recommandations pour les mesures d'adaptation ont été développées et intégrées dans la version préliminaire du plan côtier de la région TTA.

**2.2. Description de l’objet du marché**

Les tâches et activités qui font l'objet du présent marché comportent les éléments clés suivants :

1. Réunions/présentations : Préparer la présentation du projet de plan côtier TTA – volet planification (et la présenter lors des réunions de la conférence nationale finale (prévue en mars 2025) et lors de toute autre réunion technique pertinente prévue au cours du second semestre 2025 et d'ici la fin du projet 2.1 (mars 2026) (niveau régional – Larache, Tétouan, Al Hoceima au minimum). Apporter un soutien à la préparation de la conférence finale, de la réunion de coordination interministérielle à Rabat et d'autres réunions régionales pertinentes pour la présentation du plan, en collaboration avec le CAR/PAP et les homologues marocains du ministère.
2. Document plan côtier TTA : Concernant le volet planification - traiter les questions manquantes pour les activités de suivi en vue de l'obtention du SRL TTA complet, intégrer les commentaires/suggestions des membres des organes de pilotage, ou de toute autre partie prenante concernée, afin d’améliorer la version finale du plan, le cas échéant. Rédiger un rapport sur les questions d'aménagement du territoire/planification spatiale, les projets actuels et futurs, la dimension de genre et les conséquences du développement sur le genre dans la région TTA, avec une vision à 20 ans.
3. Projets futurs : Contribution à l'élaboration de l'analyse de faisabilité dans le cadre de la planification et en rapport avec d'éventuels projets futurs dans la région. Participer au travail sur les lignes directrices pour les plans côtiers, en partageant les leçons apprises de la région TTA avec la communauté méditerranéenne et mondiale, sur la base des efforts de préparation du plan côtier SRL TTA.

La coordination des tâches et activités susmentionnées sera assurée par le CAR/PAP (en consultation avec le soumissionnaire et le ministère de l'Environnement).

Le projet sera mis en œuvre sur la base des accords de coopération de projet PCA/20/MAP/A2938 entre le PNUE/PAM et le CAR/PAP. La mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de cet appel d'offres sera financée par le FEM ID 9687. Le CAR/PAP guidera et supervisera la qualité des résultats souhaités dans le cadre de cette tâche.

**2.3. Livrables et délais**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Délais** |
| D1 Soutien à la préparation de la conférence finale et la présentation du SRL TTA, réunions techniques – brefs rapports | 1er mai 2025  |
| D2 Version améliorée du plan – suggestions ‘volet planification’ pour la suite + Rapport genre et planification spatiale | 30 novembre 2025 |
| D3 Soutien aux efforts de l'analyse de faisabilité et/ou lignes directrices pour les plans côtiers - bref rapport final | 15 mars 2026 |

Tous les livrables doivent être rédigés en français et être soumis sous forme électronique (formulaire Word pour Windows).

**3. ÉLIGIBILITÉ DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES (CRITÈRES DE SÉLECTION)**

**3.1. Capacité technique et professionnelle**

Le soumissionnaire doit posséder les qualifications générales et l'expérience professionnelle suivantes :

· Diplôme universitaire en urbanisme/planification/architecture, de préférence avec une spécialisation en rapport avec l’environnement ou les zones côtières ou toute autre thématique en lien direct avec cet appel d’offres ;

· Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans des projets portant sur des thématiques pertinentes pour l’appel d’offres (planification, littoral, changements climatiques, environnement) ;

· Une bonne connaissance du cadre et du fonctionnement institutionnel en matière de GIZC au Maroc ;

· Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.

**Aux fins d’établissement des motifs énoncés au point 3.1. de l'appel d'offres, le soumissionnaire soumettra les éléments suivants dans son offre :**

i) Le curriculum vitae (CV) du soumissionnaire, mettant clairement en évidence, entre autres, les qualifications techniques et professionnelles requises.

**4. INFORMATION SUR L’OFFRE**

**4.1. Contenu et format de l’offre**

La proposition d’offre doit contenir les éléments suivants :

* Le **curriculum vitae** du soumissionnaire, prouvant les capacités techniques et professionnelles requises ;
* La **fiche d’appel d’offres** signée et remplie conformément au présent appel d’offres (annexe 1) ;
* La **liste des projets** vérifiant l'expertise (voir ch.5) du soumissionnaire (annexe 2) ;
* La **déclaration de coûts** signée et remplie conformément au présent appel d’offres (annexe 3).

**4.2. Format de l'offre et soumission**

Les offres doivent être rédigées conformément aux exigences énoncées dans l’appel d’offres.

Les offres doivent être envoyées par voie électronique aux adresses électroniques suivantes : ante.ivcevic@paprac.org et paprac@paprac.org avec comme objet du courriel “SRL TTA\_appui planification coordination”.

**4.3. Date, heure et lieu de remise des offres**

Les offres doivent être reçues avant le **20 décembre 2024, 15h CET.**

Toutes les offres reçues après la date limite d'ouverture des offres seront marquées comme tardives et exclues de la procédure.

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre avant la date limite de remise des offres. L'offre modifiée sera soumise de la même manière que l'offre originale et portera clairement la mention « modifiée ». Le soumissionnaire peut retirer son offre en soumettant une déclaration écrite avant la date limite de remise des offres. La déclaration écrite sera soumise de la même manière que l'offre originale et portera clairement la mention « déclaration de retrait de l'offre ». Les offres alternatives ne sont pas autorisées

**4.4. Devise de l’offre**

L’offre sera estimée en USD.

* 1. **Période de validité**

15 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**4.6. Méthode de fixation des prix**

Le prix de l'offre doit être exprimé en USD et écrit en chiffres. Le prix de l'offre ne peut être modifié lors de la durée du contrat.

Pour tous les soumissionnaires basés en dehors de la République de Croatie ou non soumis au système de TVA, le champ TVA doit rester vide dans la « Feuille d’appel d’offres » et dans la « Feuille de relevé des coûts » (Annexe I et Annexe II). Dans les deux fiches (Annexe I et Annexe II), dans les champs « Prix de l'offre hors TVA » et « Prix total avec TVA », le même montant doit être indiqué.

Lors de l'évaluation des offres, le Client prendra en compte le prix total (avec taxe sur la valeur ajoutée, comme indiqué aux Annexes 1 et 2). Dans le cas où le soumissionnaire est basé en dehors de la République de Croatie ou n'est pas soumis au système de TVA, la TVA sera payée par le Client.

Pour tout soumissionnaire individuel, le prix de l’offre hors TVA comprendra tous les frais (y compris les taxes jusqu’à 34 % selon la loi sur l’impôt sur le revenu du pays d’accueil du Client).

Les frais de transport et d'hébergement liés à l'offre (le cas échéant) ne sont pas inclus et seront couverts par le Client en tant que dépense supplémentaire. Les dépenses supplémentaires, telles que les indemnités journalières de substance (DSA) (le cas échéant) liées à l'offre, doivent être incluses dans le prix de l'offre.

**5. CRITÈRES D’ATTRIBUTION**

L'appel d'offres sera attribué selon les critères de **l'offre économiquement la plus avantageuse (OEPA)**.

Le tableau suivant présente les critères, les unités de mesure, les labels et leur importance relative. Ils seront appliqués aux soumissionnaires qui satisfont les critères de capacité technique et professionnelle définis au chapitre 3.1. Les critères d'attribution de l’OEPA sont les suivants :

1. Le prix proposé (annexe 3);
2. expertise du soumissionnaire (annexe 2);

La détermination de l’OEPA selon les critères de sélection ci-dessus se fera comme suit : après que le Client ait déterminé la valeur du score par critère individuel, les points attribués au soumissionnaire selon chacun des critères seront additionnés afin d'obtenir le nombre total de points pour chaque soumissionnaire. Le soumissionnaire choisi sera celui qui aura obtenu le score total le plus élevé selon tous les critères ci-dessus.

À ce moment-là, l’OEPA est égal à la note totale la plus élevée résultant du classement des offres ; le nombre total maximum de points est de 100,00, le total des points étant calculé avec deux décimales. Dans le cas où deux ou plusieurs offres obtiennent le même nombre de points, c'est celle qui a été reçue en premier qui est retenue. Comme preuve, on utilisera les données sur l'ordre dans lequel les offres ont été reçues.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères**  | **Label du critère** | **Description et unité de mesure** | **Méthodologie** | **Nombre de points** | **Maximum** |
| Prix | P | Le prix de l’offre, c’est-à-dire le montant financier de l’offre en USD, y compris la TVA, le cas échéant. | P = (Prix de l’offre la plus basse/prix de l’offre en cours d’évaluation) x 30 | 30 | 30 |
| Expertise | E\_C(Expertise en zones côtières) | Nombre de projets/études liés aux lois côtières et aux enjeux côtiers (tels que le domaine public maritime, les zones non-constructibles, les concessions publiques, les responsabilités, etc.) dans lesquels le soumissionnaire a été impliqué en tant qu'expert/coordinateur au Maroc | 1 – 3 | 40 | 70 |
| 4 – 7 | 50 |
| 8 – 11 | 60 |
| 12 et plus | 70 |

La sélection des offres économiquement les plus avantageuses déterminera la base d'évaluation des critères pour chaque offre individuelle en fonction de la livraison de la documentation demandée au soumissionnaire, sous la forme appropriée : OEPA = P + E\_C

**Aux fins de l'établissement des motifs énoncés au point 5. de l'appel d'offres, le soumissionnaire doit présenter les éléments suivants dans son offre :**

* ***Liste des projets attestant de l’expertise du soumissionnaire*** *(annexe 2).*

**6. DATE D’ÉCHÉANCE, CONTRAT ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le Contrat sera effectué en dollars américains (USD). Le Client effectuera le paiement au Soumissionnaire en quatre versements, à savoir :

* 30% à la soumission et à l'approbation du livrable 1 par le CAR/PAP.
* 35% à la soumission et à l'approbation du livrable 2 par le CAR/PAP.
* 35% à la soumission et à l'approbation du livrable 3 par le CAR/PAP.

Toutes les personnes morales (dans ou hors du système de TVA) et les personnes physiques qui sont dans le système de TVA sont tenues d'émettre une ou plusieurs factures.

Un paiement anticipé par le client n'est pas autorisé. La durée prévue du contrat est de 16 mois. Le contrat se termine à la date limite du dernier livrable (15 mars 2026).

**Annexe 1**

**Dossier de candidature**

**Autorité contractante** : Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), Kraj Sv. Ivana 11, 21000 Split, Croatie

**Objet d’approvisionnement :** Appel d'offres pour fournir des services d'appui planification et coordination interministérielle pour la finalisation plan côtier SRL de la région TTA (Maroc) dans le cadre du projet sous-projet 2.1 du MedProgramme du FEM.

**Informations sur le soumissionnaire :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du soumissionnaire et siège social** |  |
| **NIP[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Nom de la Banque** |  |
| **IBAN** |  |
| **SWIFT** |  |
| **Prénom, nom de famille et fonction de la/des personne(s) habilitée(s) à signer le contrat d’approvisionnement****personne(s) habilitée(s) à signer le contrat****d’approvisionnement** |  |
| **Nom et titre de la personne de contact :** |  |
| **Adresse postale :** |  |
| **Adresse électronique :** |  |
| **Numéro de téléphone :** |  |

**Prix de l’offre :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Prix total brut en dollars US** |  |

**Date de validité de l’offre :** (au moins 15 jours après la date limite de dépôt des offres)**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

 **Le soumissionnaire :**

# (Signature d’un représentant juridique)

**Annexe 2**

**Expérience pratique permettant de vérifier l’expertise du soumissionnaire**

Expérience du soumissionnaire-consultant (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, pertinente pour les principaux domaines d'activité de ce projet au Maroc dans lequel le soumissionnaire a été impliqué en tant qu'expert/coordinateur :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| No[[2]](#footnote-2). | Expérience (nom du projet/étude ou autre type d'engagement connexe) | Rôle de l’expert | Nom du client | Année (début; fin) |
| 1. |  |  |  |  |
| 2. |  |  |  |  |
| 3. |  |  |  |  |
| 4. |  |  |  |  |
| 5. |  |  |  |  |
| 6. |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

A \_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_ 2024.

(Nom du soumissionnaire ou de son représentant légal)

**Annexe 3**

**Déclaration de coûts**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **No.** | **Description du livrable** | **Nombre d’unités** | **Prix unitaire en USD**  | **Prix total du livrable en USD**  |
| 1. | **Soutien à la préparation de la conférence finale et la présentation du SRL TTA, réunions techniques – brefs rapports** |  |  |  |
| 2. | **Version améliorée du plan – suggestions ‘planification’ + Rapport genre et planification spatiale** |  |  |  |
| 3. | **Soutien aux efforts de l'analyse de faisabilité et/ou lignes directrices pour les plans côtiers**  |  |  |  |

A\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_ 2024

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom complet du représentant légal)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Signature du représentant légal)

1. Ou numéro d'identification national selon le pays d'établissement de l'opérateur économique, le cas échéant [↑](#footnote-ref-1)
2. Ajoutez des lignes, si nécessaire [↑](#footnote-ref-2)